



Gérer et choisir ses couverts végétaux en maraîchage

Objectifs de la formation

Appliquer la pratique des couverts végétaux en choisissant des espèces adaptées pour améliorer la fertilité de ses sols. Savoir planifier et conduire un couvert végétal adapté à ses besoins.

Contenu

- Rôle des couverts végétaux dans le cycle de l'eau et du carbone
- Les intérêts des couverts végétaux en maraîchage biologique (fertilité des sols – lutte contre les adventices – gestion de l'eau – propriétés phytosanitaires)
- Choix des espèces : caractéristiques des principales espèces cultivées en engrais verts et choix en fonction du créneau de culture
- Choix des espèces en fonction des objectifs recherchés (engrais verts, plantes de couverture...), espèces adaptées au terroir local
- Conduite de l'engrais vert : périodes et densités de semis, implantation, destruction
- Description d'itinéraires techniques innovants (destruction par roulage et plantation dans mulch, semis dans couvert végétal vivant, etc.)
- Intérêts et limites de ces techniques, leviers pour les perfectionner
- Étude de cas en petits groupes de conduite d'engrais verts dans des contextes culturels différents
- Restitution des planifications envisagées
- Mise en situation en sous-groupes

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Méthodes pédagogiques : Présentation orale par le formateur, avec supports projetés
- Partage d'expériences et témoignages
- Mise en situation
Moyens matériels et outils : tableau,

Modalités d'évaluation

En début : recueil des attentes.
En fin : évaluation des acquis (quizz) et de la satisfaction.

INFOS PRATIQUES

>Inscriptions avant le 26 novembre 2023

Date : 7 décembre 2023

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Bouches-du-Rhône

Repas : tiré du sac

Intervenante : Hélène Védie, ingénieure spécialiste des sols au GRAB

Responsable de formation à contacter :

Emilien Genetier, animateur et conseiller maraîchage bio à Agribio84 et Agribio13 / conseilmaraichage13-84@bio-provence.org / 06 23 83 49 29

Public ciblé : Maraîcher.e.s et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité.

Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Conditions générales [ici](#).

Formulaire d'inscription

- En ligne en cliquant [ici](#).

- À envoyer par courrier en cliquant [ici](#).



AGRIBIO 84



CIVAM
CAMPAGNES
VIVANTES



Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant